

AVIS CESR CONJONCTURE ASSEMBLEE PLENIERE DU 25 NOVEMBRE 2008

INTERVENTION AU NOM DU GROUPE CGT : Jacky GAILLAC

Monsieur le Président du Conseil Régional,
Monsieur le Président du Conseil Economique et Social,
Mesdames et Messieurs,

En octobre 2007, à cette même tribune, la CGT s'exprimait à propos de la conjoncture économique et sociale pour 2007 :

« La crise des crédits immobiliers dépasse largement ce seul secteur, tant les relations sont complexes et imbriquées dans la sphère financière. Cette crise fait suite à celle de la nouvelle économie dans les années 2000. Nous sommes en droit de nous demander s'il ne s'agit pas d'une seule et même crise »

Cette citation a deux objectifs :

- montrer que nous n'assistons pas à la naissance mais au déroulement d'une crise ancienne et bien ancrée du système.
- rappeler que les organisations syndicales sont aux premières loges pour juger de la situation économique et sociale. Elles ont donc toute légitimité pour expertiser, dénoncer et proposer d'autres modes d'organisation. Il s'agirait maintenant de les écouter et surtout de les entendre !

La crise économique qui affecte l'économie mondiale ne saurait se limiter au qualificatif de crise financière, il s'agit bien d'une crise systémique, la crise du système capitaliste contemporain. Elle est le résultat de décennies de politiques libérales qui ont fait le choix de préserver et d'accroître la rentabilité du capital au détriment de la valorisation du travail. L'insuffisance des salaires et des retraites a conduit à l'endettement, avec les développements que l'on sait !

A trop chercher un taux de rentabilité à deux chiffres, les entreprises ont oublié que la production de richesse se nourrit d'abord de réalité : cela nécessite d'investir dans l'appareil de production, dans la recherche et de créer des emplois stables, qualifiés et correctement rémunérés.

La CGT ne peut se satisfaire d'une attitude qui tendrait à minorer la situation au nom d'un risque de perte de confiance du consommateur. Nous ne doutons pas, malheureusement, du fait qu'en l'absence de politiques volontaristes, la crise est loin d'avoir produit tous ces effets.

D'ores et déjà, les organisations d'aide aux plus démunis alertent sur la très forte augmentation des demandes. Retraités, salariés du privé comme du public, patrons de PME en faillite, artisans, intérimaires, étudiants, font maintenant partie des nouveaux pauvres. Les plus de 50 ans et les familles mono parentales, le plus souvent des jeunes femmes, sont parmi les plus touchés. Rappelons que ce sont eux qui subissent en premier le chômage. A Toulouse, la fréquentation des points de distribution alimentaire de la Croix Rouge a doublé au cours des 3 derniers mois. Les entreprises de la région rencontrent déjà des difficultés, nous

le développerons tout à l'heure lors de l'examen de l'avis sur les orientations budgétaires pour 2009.

La CGT ne peut se satisfaire des 90 000 destructions d'emplois prévues par le gouvernement pour l'année prochaine ! Nous nous exprimons aujourd'hui devant les acteurs politiques, économiques et sociaux de la région. Il est de notre responsabilité, à tous, de définir et de mettre en œuvre une autre politique au service du développement et du plein emploi.

Les solutions apportées aujourd'hui sont largement insuffisantes. Soutenir les banques sans demander de contrepartie, moraliser la finance sans réelle mise en cause des paradis fiscaux, injecter massivement des capitaux sans mesurer le déséquilibre entre économie financière et économie réelle ... sont autant de risques de voir survenir très rapidement une crise encore plus grave.

Pour la CGT, le temps est venu :

- de développer une politique industrielle digne de ce nom au service de l'économie et de l'emploi
- de reconnaître la place du travail
- d'orienter, et même si nécessaire de développer, les dépenses publiques pour le service de l'intérêt général, de la collectivité. Doit-on rappeler ici l'inefficacité des aides aux entreprises, reconnue dans un rapport de la Cour des Comptes ?
- de créer un pôle public financier à destination du financement des entreprises et des collectivités locales
- de développer, voire d'inventer, les droits d'intervention des salariés

Cette crise aura au moins eu un point positif : le retour en grâce de la notion d'Etat ! Ne doit-on pas d'ailleurs se poser la question du contrôle public de certains secteurs ? Un exemple : les prêts aux collectivités méritent d'intervenir dans un cadre sécurisé, rappelons que la banque Dexia, pour laquelle les gouvernements néerlandais, belges et français sont massivement intervenus, est issue d'un établissement public, la Caisse d'Aide à l'Équipement des Collectivités Locales. Cette même banque Dexia, comme d'ailleurs le Crédit Agricole, se positionnait encore il y a quelques mois en concurrent des comptes du Trésor Public. La gestion des collectivités locales attise bien des convoitises ! Démonstration est faite aujourd'hui de l'absolue nécessité de la sécuriser. Cela passe par le maintien et même le renforcement d'un réseau de proximité avec des agents publics dont la qualification et le statut garantissent une gestion rigoureuse et indépendante.

Le règne de la déréglementation est dépassé ! Vivre en société nécessite des règles, crée des droits mais aussi des devoirs, nous ne voyons pas pour quelle raison le monde économique devrait y échapper.

La conjoncture en Midi-Pyrénées, c'est aussi l'application de la Révision Générale des Politiques Publiques, et la casse des services publics. Sous préfectures, tribunaux, hôpitaux, trésoreries, casernes, postes ... tous les secteurs sont concernés. Les risques sont grands pour la région d'accroître la mise sous tutelle, voire la désertification, de certains territoires et la métropolisation. La CGT a exigé devant le Préfet de région un moratoire sur toutes ces réorganisations. Les citoyens de Midi-Pyrénées doivent pouvoir mesurer leurs effets, nous demandons

qu'un audit soit réalisé pour tous les territoires. Sur cette question, le Conseil Régional pourrait saisir le Cesr pour actualiser la contribution sur les services publics rendue lors de l'élaboration du SRADT, au regard des évolutions actuelles, notamment de la Révision Générale des Politiques Publiques. Cette saisine serait un point d'appui au Grenelle des territoires demandé par Martin Malvy.

Le groupe CGT au Cesr tient à souligner la qualité des auditions réalisées pour l'élaboration de cet avis. Elles ont permis de dresser un panorama fidèle et précis de la situation de la région. L'audition de nouveaux interlocuteurs concernant la situation sociale et l'environnement a permis d'affiner la perception du Cesr, nous nous en félicitons.

La CGT soutient la création d'un observatoire du surendettement par la Banque de France. La création et le suivi de nouveaux indicateurs sont en effet indispensables à une bonne connaissance de la conjoncture. Certaines associations plaident d'ailleurs pour la création de nouveaux indicateurs de pauvreté comme le suivi des impayés bancaires ou des impayés de loyers (les retards de loyers de plus de deux mois ont doublés en quatre ans).

A l'exception des données concernant le chômage, l'avis sur la conjoncture 2008 ne présente aucune mesure de la situation des femmes. La CGT exige de pouvoir en disposer : elles sont indispensables au suivi de nos travaux en matière d'inégalité professionnelle. Nous devons nous donner les moyens de pouvoir en disposer !

Le groupe CGT apporte tout son soutien à la création d'un chapitre « environnement » dans l'avis sur la conjoncture du Cesr Midi-Pyrénées. Le suivi des indicateurs choisis devrait permettre au Cesr de déterminer plus précisément les interactions avec la sphère économique et sociale.

Le groupe CGT votera cet avis.